

Terrasson-Lavilledieu, le mercredi 28 octobre 2020

TOURNAIRE FLORENT
LES ESCURES
24390 NAILHAC

Objet : Contrôle périodique d'un système d'assainissement non collectif

Référence ANC : FO4 24302-167

Le service public d'assainissement non collectif a procédé le **28/10/2020** dans la propriété située:

LES ESCURES
24390 NAILHAC
parcelle(s) : **AH 66**

au contrôle de bon fonctionnement et d'entretien de votre installation individuelle de traitement des eaux usées. Vous trouverez ci-joint le rapport de visite.

Une visite de contrôle de fonctionnement sera effectuée sur la propriété tous les dix ans.

Le service reste à votre disposition pour obtenir toutes les informations nécessaires sur les démarches à suivre pour réhabiliter le dispositif en cas d'avis non conforme ou pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Coordinateur Assainissement Non Collectif,

PRETRAITEMENT
REGARD DE COLLECTE

Existe-t-il un regard de collecte ? **OUI**
 Etat général : **BON**
 Le regard est-il accessible ? **OUI**
 Le regard de collecte présente-t-il des signes d'altération ? **NON**
 L'écoulement se fait-il correctement ? **OUI**
 Stagnation d'eaux dans le regard ? **NON**
 Dépôt de matières en fond de regard ? **NON**
 Présence d'odeurs ? **NON**
 - Si oui, préciser :

DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT

Existe-t-il un dispositif de prétraitement ? **OUI**
Type : Fosse toutes eaux
 Volume (m3) : **5**
 L'ouvrage est-il accessible ? **OUI**
 Le tampon est-il accessible ? **OUI**
 Dégradations constatées ? **NON**
 - Si oui, préciser :
 Présence d'odeurs ? **NON**
 L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ? **NON VERIFIABLE**
 Les équipements électromécaniques sont-ils en état de marche ? **SANS OBJET**

VIDANGES

Hauteur ou taux d'accumulation des boues : **2**
Accumulation des boues : **NORMALE**
 Date de la dernière vidange :
 Nom/Raison sociale du vidangeur : **PAS DE RENSEIGNEMENT SUR LA VIDANGE**
 Justificatif de vidange disponible ? **NON** Volume vidangé :
 Destination des matières de vidange :

VENTILATION

Conformité générale de la ventilation : **CORRECTE**
 La ventilation fonctionne-t-elle correctement ? **NON VERIFIABLE**
 - Si non, préciser:

PREFILTRE

Existe-t-il un préfiltre ? **OUI**
 Volume en litres :
 Le tampon du préfiltre est-il accessible ? **OUI**
 Colmatage ? **NON**
 L'écoulement au sein du préfiltre se fait-il correctement ? **NON VERIFIABLE**
 Présence d'odeurs ? **NON**
 Préfiltre à matériau filtrant ? **NON**
 - Si oui, présence du matériau de remplissage adapté ? -
 Préfiltre indépendant de la fosse ? **NON**
 - Si oui, dégradations constatées ? -
 - Si oui, préciser :

BAC A GRAISSES

Existe-t-il un bac à graisse ? **NON**
 Volume en litres :
 Le tampon est-il accessible ? -
 Présence d'odeurs ? -
 Date de la dernière vidange : Hauteur des graisses (cm) :
 Nom/Raison sociale du vidangeur :
 Justificatif de vidange disponible ? **NON** Volume vidangé (m3) :
 Destination des matières de vidange :

Commentaires généraux sur le prétraitement :

TRAITEMENT

TRAITEMENT

Existe-t-il un système de traitement ? **OUI**
Type : TRANCHEES D'EPANDAGE A FAIBLE PROFONDEUR
 Présence d'eau stagnante sur le traitement ? **NON VERIFIABLE**
 Dysfonctionnements observés ? **NON VERIFIABLE**

REGARD DE REPARTITION

Existe-t-il un regard de répartition ? **OUI**
 Le regard est-il accessible ? **OUI**
 Dégradations constatées ? **NON**
 - Si oui, préciser :
 L'écoulement au sein du regard de répartition se fait-il correctement ? **NON**
 Bonne équirépartition des effluents ? **NON VERIFIABLE**
 Stagnation d'eaux dans le regard ? **OUI**
 Dépôt de matières en fond de regard ? **NON VERIFIABLE**
 Présence d'odeurs ? **NON**
 - Si oui, préciser :

REGARD DE CONTROLE

Existe-t-il un regard de contrôle ? **NON**
 Le regard est-il accessible ? -
 Dégradations constatées ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...) -
 - Si oui, préciser :
 L'écoulement au sein du regard de contrôle se fait-il correctement ? -
 Stagnation d'eaux dans le regard ? -
 Dépôt de matières en fond de regard ? -
 Présence d'odeurs ? -

Commentaires généraux : L'ensemble des eaux usées de l'habitation est prétraité par une fosse toutes eaux de 5000 litres.

En sortie de fosse les eaux prétraitées sont acheminées vers une filière de traitement par une tranchée d'épandage qui laisse apparaître des dysfonctionnements (regard en charge).

De plus, la destination finale de ces eaux usées prétraitées n'a pu être déterminée (absence du regard de bouclage).

EVACUATION DES EFFLUENTS

Écoulement de l'effluent jusqu'à l'infiltration : **SANS OBJET**

● Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :

Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel ? **NON**
 Qualité du rejet au milieu hydraulique : **SANS OBJET**
 Etat de l'exécutoire (stagnation d'effluents, odeurs, dépôts, ...) :
 Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :

● Rejet dans le sous-sol:

Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration ou un puisard ? **NON**
 Etat général : **SANS OBJET**
 Le tampon est-il accessible ? -
 Dégradations constatées ? (fissure, corrosion, ...) -
 - Si oui, préciser :
 Colmatage des granulats ? -
 Présence d'odeurs ? -

POSTE(S) DE RELEVAGE

Présence de postes de relevage ? **NON**
 Etat général : **SANS OBJET**
 Dysfonctionnements constatés ? -
 - Si oui, préciser :
 Dégradations constatées ? -
 - Si oui, préciser :

IMPACTS

La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique ? ... **NON**

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

La filière a-t-elle un impact négatif sur l'environnement ? **NON**

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

Pollution visible au jour de la visite : **NON**

Si oui, Précisions :

CONCLUSIONS DU CONTROLE

INSTALLATION NON CONFORME

-Installation non conforme (Art.4-cas c) - Installation incomplète Installation significativement sous-dimensionnée

L'installation d'assainissement ne respecte pas la réglementation en vigueur le jour du contrôle. La réhabilitation des installations d'assainissement est à prévoir. Pour tout travaux, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les modalités de réalisation du projet.

En cas de vente, l'acquéreur devra procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an après la signature de l'acte authentique de vente.

Commentaires :

LE PRETRAITEMENT :

Les organes de prétraitement (fosse, filtre pouzzolane et bac) doivent rester accessibles (de même que les regards de traitement) afin de permettre leur nettoyage.

Préfiltre : (organe dans la fosse ou en continuité) La pouzzolane(ou éléments en plastique) est nettoyée régulièrement : dès qu'un dépôt apparaît en surface de la roche (contrôle tous les 6 mois).

Fosse : la fosse (septique ou toutes eaux) est un ouvrage où les actions physiques et biologiques forment un dépôt (appelé boues) et un surnageant (appelé croute). Afin d'éviter une saturation de la fosse une vidange doit être faite avant que 50% du volume utile de l'ouvrage ne soit rempli par les boues.

L'entreprise assurant la vidange et le nettoyage de vos ouvrages d'assainissement doit impérativement vous fournir une facture mentionnant la nature et lieu de traitement des déchets collectés.

LE TRAITEMENT :

L'absence du regard de bouclage ne permet pas de s'assurer du bon fonctionnement du système de traitement et ne permet pas de vérifier la destination finale des eaux.

De plus, des signes de dysfonctionnements sont visibles: stagnations d'effluents.

LES RISQUES :

Des risques sanitaires et de pollution sont existants en période de dysfonctionnement.

LES TRAVAUX :

Il est nécessaire de prévoir à terme la réhabilitation du système d'assainissement.

Il faudra réaliser une demande de réhabilitation. Cette demande permet de valider le type de dispositif à mettre en place. Le formulaire de demande est disponible auprès de votre intercommunalité (sur le site internet dans Environnement, Assainissement non collectif puis Formulaire de demande ANC) ou auprès du délégataire.

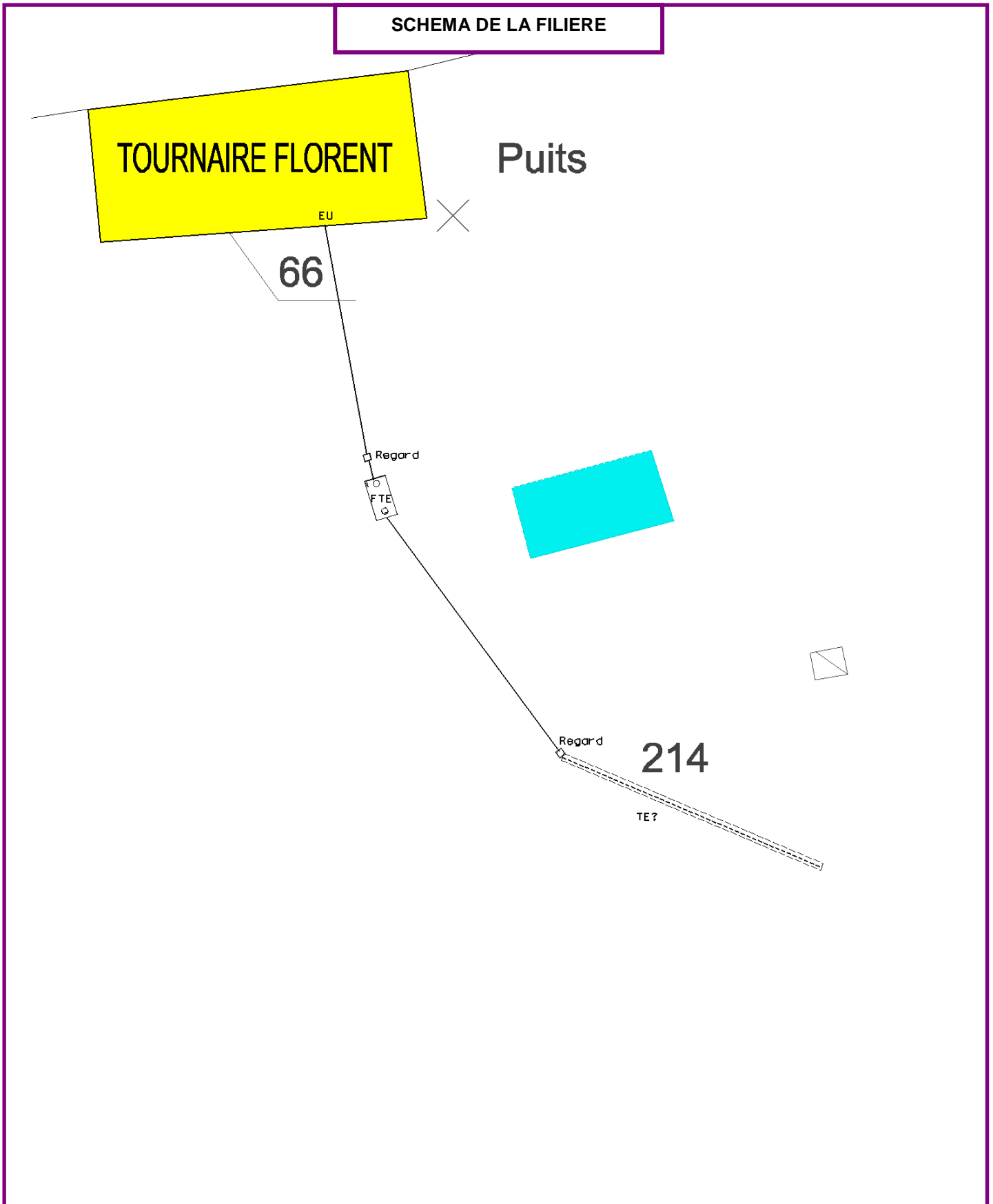
à Terrasson, le 28/10/2020,
Le Président Dominique Bousquet,



INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX			
PROBLÈMES CONSTATÉS SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	
		<input type="checkbox"/> Enjeux sanitaires	<input type="checkbox"/> Enjeux environnementaux
<input type="checkbox"/> Absence d'installation	Non-respect de l'article L 1331-1-1 du code de la santé publique ↳ Mise en demeure de réaliser une installation conforme dans les meilleurs délais		
<input type="checkbox"/> Défaut de sécurité sanitaire <input type="checkbox"/> Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation) <input type="checkbox"/> Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) ↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an		
<input checked="" type="checkbox"/> Installation incomplète	Installation non conforme (cas c) ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an	Installation présentant un danger pour la santé des personnes	Installation présentant un risque environnemental avéré
<input checked="" type="checkbox"/> Installation significativement sous-dimensionnée		Installation non-conforme (cas a)	Installation non-conforme (cas b)
<input type="checkbox"/> Installation présentant des dysfonctionnements majeurs		↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an	↳ Travaux obligatoires sous 4 ans ↳ si vente travaux dans un délai de 1 an
<input type="checkbox"/> Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs	Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation		
<input type="checkbox"/> Installation ne présentant pas de défaut			

La visite a eu lieu avec LAGLEINE Mathilde. Les éléments indiqués dans ce rapport proviennent des informations obtenues auprès de cette personne, ne prennent en compte que les éléments directement observables, et ne sont valables qu'à la date de visite. La responsabilité du service ne pourrait être nullement engagée en cas de malfaçons, de mauvais fonctionnement ou de sinistres provenant d'éléments non directement observables ou non indiqués lors de la visite.

SCHEMA DE LA FILIERE



Sdb : salle de bains
Mal : machine à laver le linge
EU : eaux usées
EM : eaux ménagères

FTE : fosse toutes eaux
FS : fosse septique
BG : bac à graisses
PF : préfiltre
PSD : Puisard

FSVD : filtre à sable vertical drainé
FSVND : filtre à sable vertical non drainé
TE : tranchées d'épandage
TI : tranchées d'infiltration (exutoire)
LE : Lit d'épandage
LI : Lit d'infiltration (exutoire)